

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1.

Débitrice: **ALYSSIA SA**
Claude Chouet, Président de l'administration, Rue de l'Industrie 59,
1030 Bussigny-Lausanne
2.

Commandement de payer N°: 7874266 du 04.05.2016
3.

Genre de procédure: Procédure ordinaire
4.

Créancier: CONFEDERATION SUISSE, Administration fédérale
des contributions Division principale de la TVA, Schwarztor-
strasse 50, 3003 Bern
5.

Créance:
CHF 2'000.00 avec un intérêt de 4,00 % dès le 01.12.2015
Frais supplémentaires: Frais du commandement de payer fr.
73.30 et frais d'encaissement fr. 10.55
Tentative de notification supplémentaire du commandement
de payer fr. 27.35
Tentative de notification supplémentaire du commandement
de payer fr. 52.—
majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: TVA Provisoire (ART. 86 LTVA) pour la
période allant du 01.07.2015 au 30.09.2015, EA930391
6.

Remarques: Le présent commandement de payer est notifié
au président de l'administration par publication le 19 août
2016 conformément aux dispositions de l'art. 66 al. 4, ch.
2 LP

Office des poursuites de l'Ouest lausannois
1020 Renens VD

03002673